



CONTACT



05 62 30 02 83 (répondeur)



amisdumsr@laposte.net



www.amisdumsr.fr



Association des Amis du musée
Saint-Raymond - 27 rue des Lois
31000 Toulouse

Permanence :
le mardi de 14 h à 16 h

BULLETIN D'ADHÉSION
À RETOURNER À
L'ASSOCIATION DES AMIS
DU MUSÉE



ASSOCIATION DES
AMIS DU
MUSÉE SAINT-RAYMOND



L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE



L'association a pour vocation de réunir les personnes, amateurs de l'Antiquité et du Haut-Moyen Age ou simples curieux, qui portent de l'intérêt aux activités du musée.

Les membres sont nombreux, dynamiques et participent activement à la vie et à la promotion du musée en contribuant de manière régulière et significative à l'enrichissement de ses collections et de sa bibliothèque.

Les Amis ont ainsi participé au financement :

- du catalogue des vases grecs du musée
- de la rénovation du premier et du second étage, et contribué à l'acquisition, entre autres :
- d'une magnifique statuette en bronze de Jupiter découverte dans un vignoble de la région
- de monnaies gauloises
- d'œuvres exposées dans les collections du musée
- d'ouvrages pour la bibliothèque

Vous souhaitez vous aussi participer au rayonnement de votre patrimoine local ?

LES AVANTAGES DES MEMBRES



Les membres bénéficient d'avantages exclusifs :

- entrée gratuite et illimitée à l'exposition permanente du musée
- conférences avec des spécialistes de l'Antiquité
- rencontres avec les conservateurs autour des collections
- visite des réserves
- sorties, et voyage thématique annuel à l'étranger dans des lieux riches en vestiges

CONVIVALITÉ, CULTURE ET PARTAGE

SONT AU RENDEZ-VOUS !

ADHÉREZ À L'ASSOCIATION



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

30 € pour une personne

40 € pour un couple

Don au musée Saint-Raymond par l'intermédiaire de l'association

don de € au musée

Tout don* effectué avant le 31 décembre de l'année en cours donne lieu à l'établissement d'un reçu fiscal ouvrant droit à une diminution d'impôt sur le revenu, payable au titre de l'année suivante, égale à 66% de ce don.

Fait à

Signature :

Le

Paiement par chèque à l'Association des Amis du musée Saint-Raymond à envoyer au 27, rue des Lois 31000 Toulouse

(*) Les fonds collectés sont entièrement mis à disposition du musée dans le respect de la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 dite « loi Aillagon », l'association s'engage à fournir à l'administration fiscale un bilan détaillé des sommes versées et à décrire leur usage, qu'elles proviennent de particuliers ou d'entreprises.

Photos de J.-F. Peiré. Photo du temple AAMSR

Temple d'Aphaia, Egine (Grèce). Voyage AAMSR-mai 2015



REJOIGNEZ-NOUS !